

N° SIRET : 20008531400017
 Etablissement : MAIRIE SAINT-DIZIER-MASB
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2023
 Page n° 1

Département : CREUSE
 Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
 Date d'Édition : 11/04/2024

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 10/04/2024 à 20 heures 00
 2024/016

Nombre de membres en exercice 17
 Nombre de membres présents 11
 Nombre de suffrages exprimés 14
 VOTES : Contre =0 Pour =12 Abstentions =2
 Date de convocation : 05/04/2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DURUDAUD Patrick

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par ROYERE Joël, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		183 055,47	112 861,23		112 861,23	183 055,47
Opérations de l'exercice	1 131 562,18	1 371 087,50	613 986,09	1 061 004,08	1 745 548,27	2 432 091,58
TOTAUX	1 131 562,18	1 554 142,97	726 847,32	1 061 004,08	1 858 409,50	2 615 147,05
Résultats de clôture		422 580,79		334 156,76		756 737,55
Restes à réaliser			1 141 782,67	872 865,40	1 141 782,67	872 865,40
TOTAUX CUMULES	1 131 562,18	1 554 142,97	1 868 629,99	1 933 869,48	3 000 192,17	3 488 012,45
RESULTATS DEFINITIFS		422 580,79		65 239,49		487 820,28

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Mmes DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie, PRADEAU Carine, SIMONET Laura, CHABRIER Isabel

MM. AUMEUNIER Sébastien, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, LAROCHE Michel, PETIT-COULLAUD Bastien, SCAFONE Dominique

Excusés : ROYERE Joël, AUMEUNIER Sébastien, KAPLAN Iskender, ROYERE Julie

POUVOIRS :

AUMEUNIER Sébastien a donné procuration à LAROCHE Michel, KAPLAN Iskender a donné procuration à SCAFONE Dominique, ROYERE Julie a donné procuration à DEMARGNE Céline

Absente : LEGRAND Coline



Pour expédition conforme,

Le Président,

Patrick DURUDAUD
 Secrétaire de séance, Laura SIMONET

(Handwritten signature)